



Observatoire de l'Achat
des Organismes
de Sécurité sociale

CARTOGRAPHIE DES ACHATS DE LA SECURITE SOCIALE

exercices 2014 et 2015



Inter-régimes

Propos introductif

L'Observatoire de l'achat des organismes de Sécurité sociale, créé en 2007, a permis de développer progressivement une meilleure connaissance des achats, notamment au travers d'une cartographie des achats.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette 2^{ème} cartographie des achats. Elle s'intègre dans la démarche globale de maîtrise des dépenses. Elle fait partie, entre autres, des outils d'aide à la décision des instances en charge de la politique de mutualisation des achats.

L'Ucanss a utilisé les données comptables pour cartographier les achats des branches et régimes de Sécurité sociale. Après un travail de semi-automatisation du processus de traitement des données comptables, l'Observatoire a consolidé les résultats présentés ci-après.

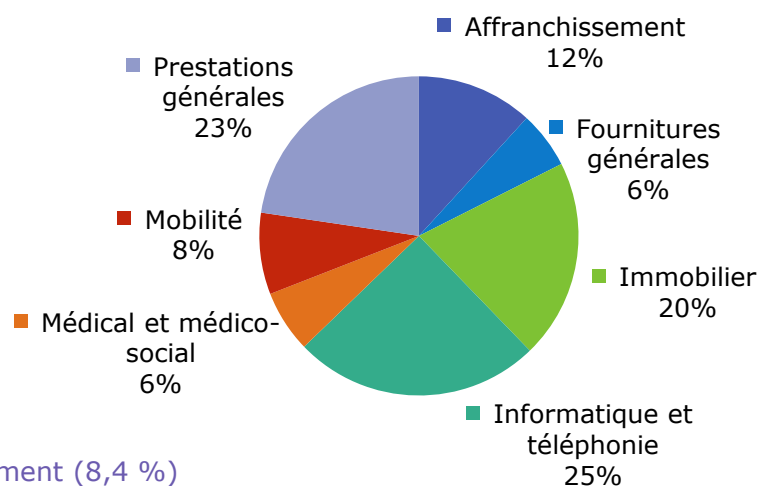
La cartographie 2014-2015 des achats des organismes de Sécurité sociale, présentée le 2 juin 2017 au le Conseil de l'Observatoire de l'achat, est à la fois un document et une base de données qui vise à recenser et segmenter les achats. Elle fournit une vision synthétique des achats en 7 domaines et 36 segments.

Montant des dépenses cartographiées

- 2 milliards 183 millions d'euros en 2014
- 2 milliards 140 millions d'euros en 2015

soit une baisse de -2 %

Les 7 domaines d'achat



Sur les 2 exercices :

- 364 millions d'euros d'investissement (8,4 %)
- 3 milliards 959 millions d'euros en fonctionnement (91,6 %)



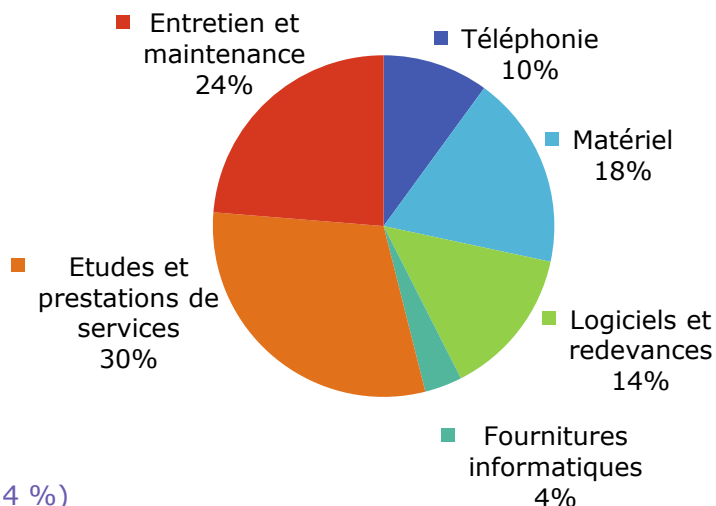
Inter-régimes

Domaine d'achat: Informatique et téléphonie

• 546,2 millions d'euros en 2014

• 536,9 millions d'euros en 2015

soit une baisse de -1,7 %

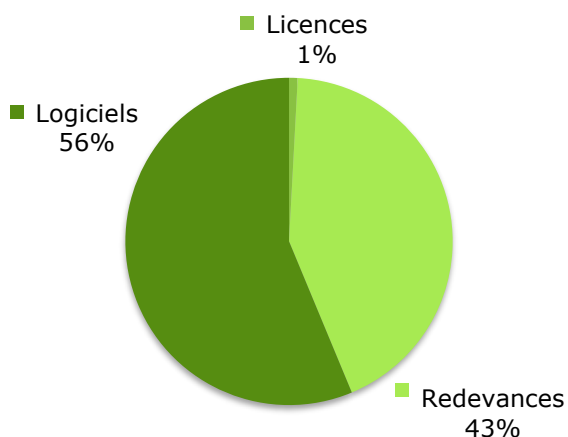


Sur les 2 exercices :

- 805,9 M€ de fonctionnement (74,4 %)
- 277,2 M€ d'investissement (25,6 %)

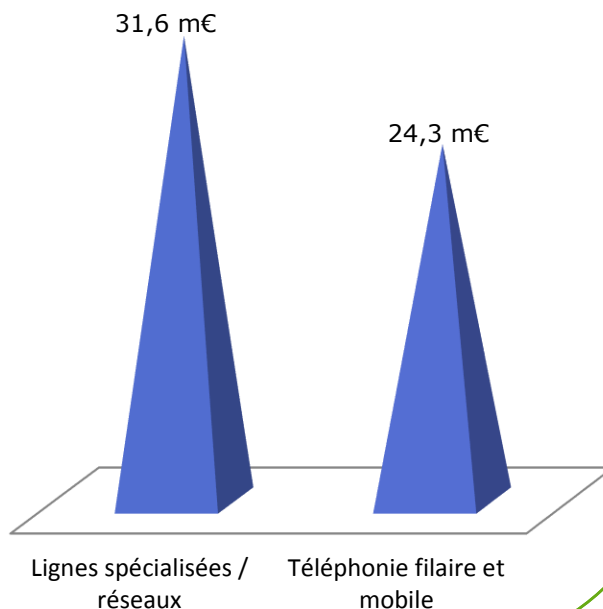
Segment d'achat: Logiciels et redevances

• 71,1 millions d'euros en 2015



Segment d'achat: Téléphonie

• 55,9 millions d'euros en 2015





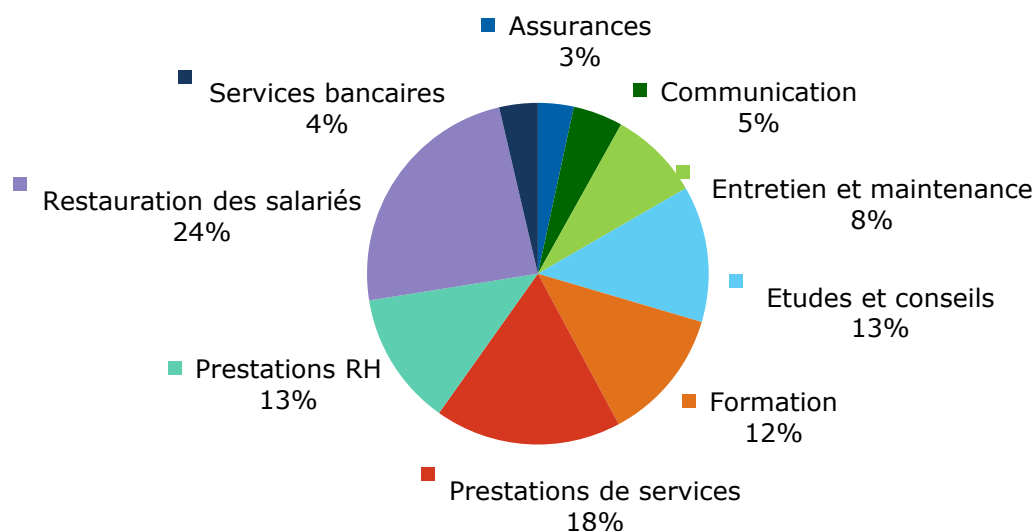
Inter-régimes

Domaine d'achat: Prestations générales

• 494,8 millions d'euros en 2014

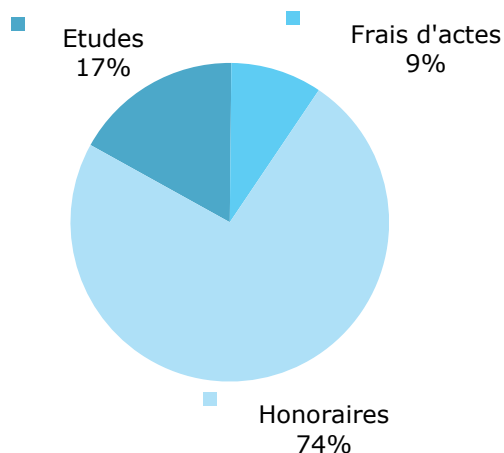
• 491,9 millions d'euros en 2015

soit une baisse de -0,6 % des dépenses de fonctionnement



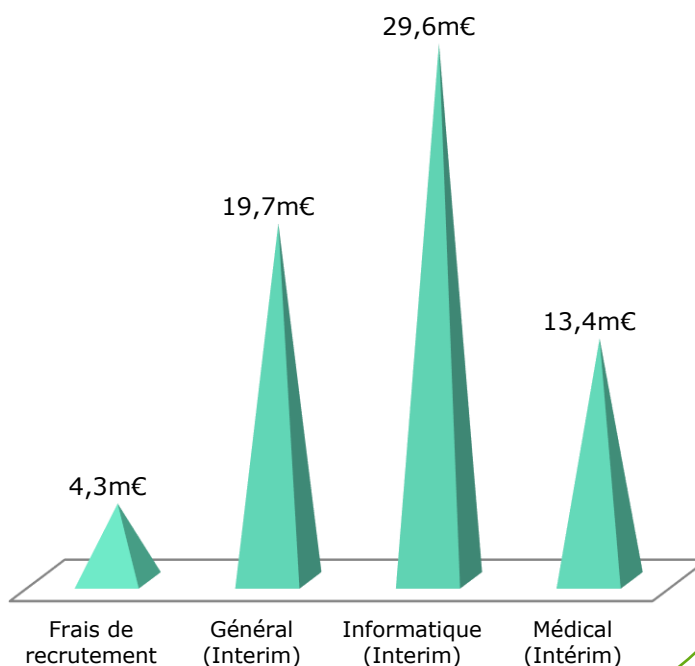
Segment d'achat: Etudes et conseil

• 55,7 millions d'euros en 2015



Segment d'achat: Prestations RH

• 66,9 millions d'euros en 2015





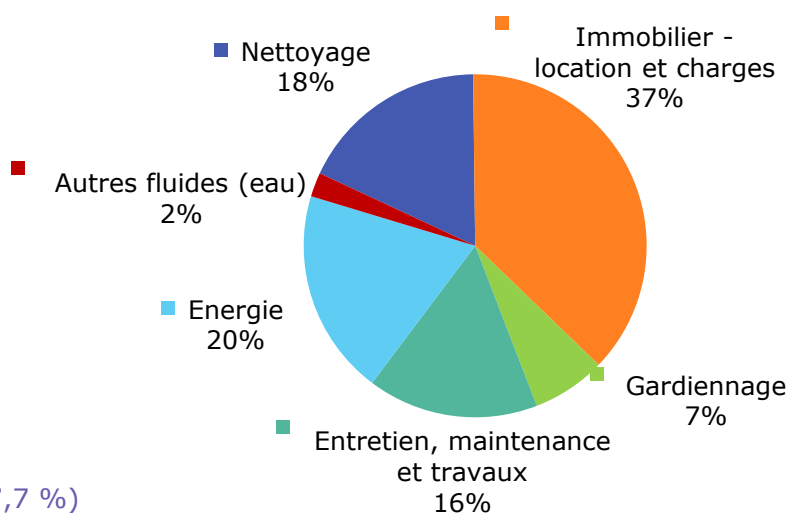
Inter-régimes

Domaine d'achat: Immobilier

• 441,2 millions d'euros en 2014

• 431,8 millions d'euros en 2015

soit une baisse de -2,1 %

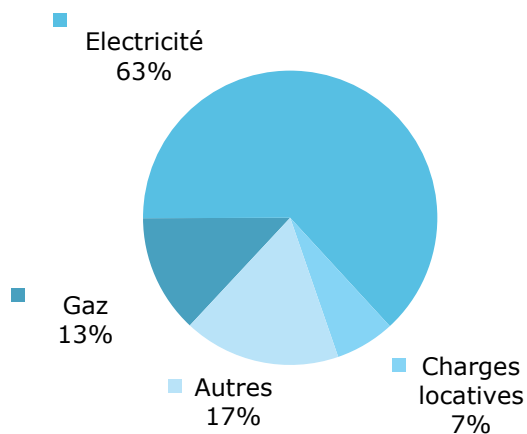


Sur les 2 exercices :

- 852,5 M€ de fonctionnement (97,7 %) (-3,1 % entre 2014 et 2015)
- 20,5 M€ d'investissement (2,3 %)

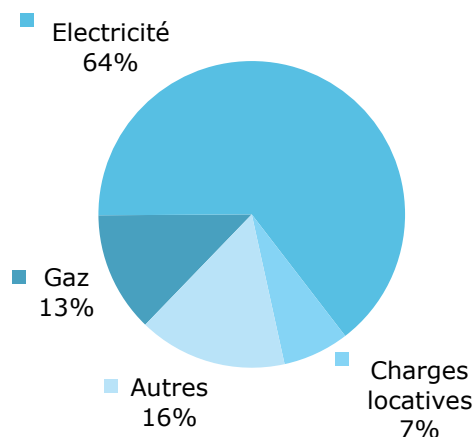
Segment d'achat: Energie

• 85,6 millions d'euros en 2014



Segment d'achat: Energie

• 86,7 millions d'euros en 2015



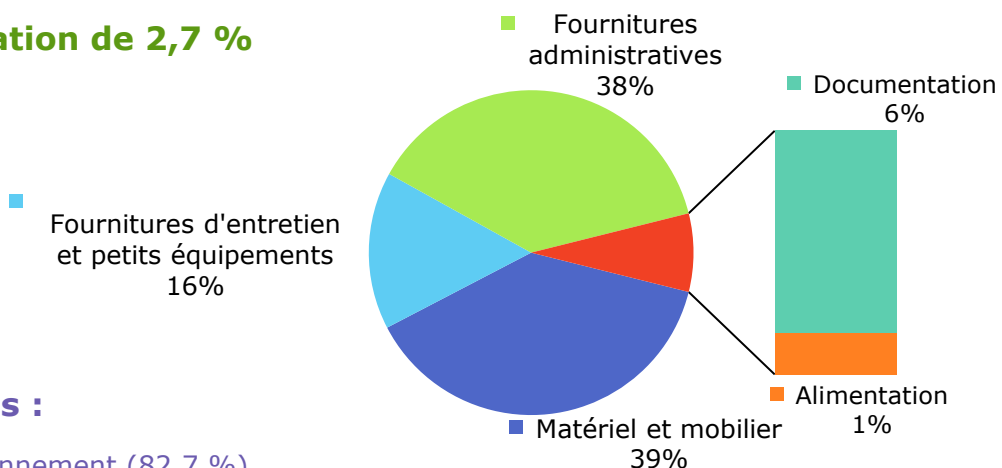


Inter-régimes

Domaine d'achat: Fournitures générales

- 126 millions d'euros en 2014
- 129,3 millions d'euros en 2015

soit une augmentation de 2,7 %



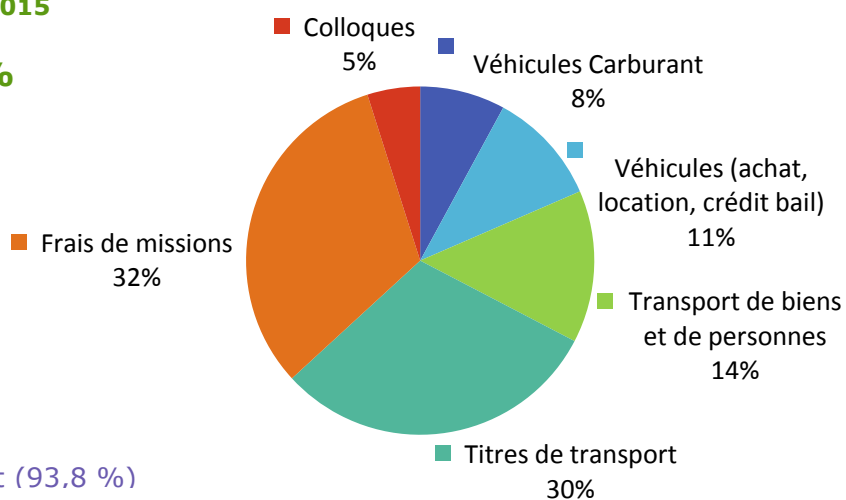
Sur les 2 exercices :

- 211,2 M€ de fonctionnement (82,7 %)
- 44,1 M€ d'investissement (17,3 %)

Domaine d'achat: Mobilité

- 180,3 millions d'euros en 2014
- 177,3 millions d'euros en 2015

soit une baisse de -1,7 %



Sur les 2 exercices :

- 335,3 M€ de fonctionnement (93,8 %)
(-4,1 % entre 2014 et 2015)
- 22,3 M€ d'investissement en véhicules (6,2 %)

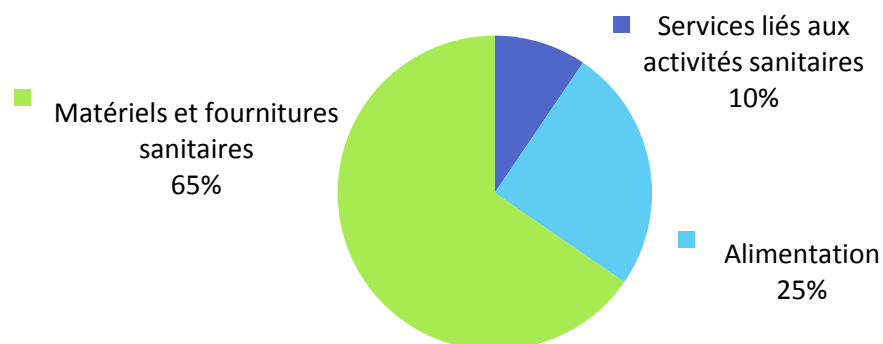


Inter-régimes

Domaine d'achat: Médical et médico-social

- 137,5 millions d'euro en 2014
- 125,6 millions d'euro en 2015

soit une baisse de -8,6 % des dépenses de fonctionnement



Les 18 segments les plus importants

Total des dépenses en 2014 et 2015

Frais postaux (Affranchissement)	504 476 922 €
Etudes et prestations de services (Informatique et téléph.)	350 296 974 €
Immobilier - location et charges (Immobilier)	318 651 247 €
Entretien et maintenance (Informatique et téléph.)	241 663 757 €
Restauration des salariés (Prestations générales)	235 281 471 €
Matériel (Informatique et téléph.)	194 225 846 €
Energie (Immobilier)	172 352 060 €
Prestations de services (Prestations générales)	168 998 666 €
Matériels et fournitures sanitaires (Médico-social)	167 937 110 €
Nettoyage (Immobilier)	156 619 156 €
Logiciels et redevances (Informatique et téléph.)	148 461 147 €
Entretien, maintenance et travaux (Immobilier)	144 666 242 €
Prestations RH (Prestations générales)	129 656 192 €
Formation (Prestations générales)	128 680 333 €
Etudes et conseils (Prestations générales)	119 549 404 €
Frais de missions (Mobilité)	110 770 128 €
Téléphonie (Informatique et téléph.)	110 619 282 €
Titres de transport (Mobilité)	107 693 496 €



Inter-régimes

Méthodologie

La deuxième cartographie des achats de la Sécurité sociale s'inscrit dans un processus d'amélioration continu qui passe par un élargissement du périmètre des organismes et des informations prises en compte.

Ainsi, participent à cette 2^{ème} cartographie les organismes du Régime sociale des Indépendants, de la Mutualité sociale agricole, du Régime des Mines ainsi que les organismes du Régime général à l'exception des Centre régionaux de formation professionnelle, des fédérations et des unions immobilières.

Cette cartographie est réalisée à partir des comptes comptables consolidés pour les exercices 2014 et 2015. Elle couvre les dépenses de fonctionnement et d'investissement relevant au moins en partie de l'achat sauf pour le régime des Mines, de la Mutualité sociale Agricole et des UGECAM où sont prises en compte uniquement les dépenses de fonctionnement.

Les comptes d'imputation retenus pour cartographier les dépenses de la gestion courante appartiennent aux comptes suivants :

- 205 – Droits, licences, logiciels
(hors logiciels créés)
- 2154 – Matériel Industriel
- 2155 – Outillage industriel
- 218 – Autres immobilisations corporelles
- 60 – Achats
- 61 – Services extérieurs
- 62 – Autres services
- 6477 – Titres restaurants
- 651 – Redevances, brevets et licences.

A chaque fois que les comptes comptables permettent d'isoler des dépenses qui ne relèvent pas de la fonction achat ceux-ci sont exclus de la cartographie.

Les achats cartographiés sont financés uniquement par le Fond National de gestion administrative à trois exceptions près : le Régime des Mines, les Ugecam et la branche Famille.

- Les organismes du Régime des Mines et les UGECAM ont des domaines d'achats à fort enjeux et une organisation comptable qui leur est propre justifiant la prise en compte de l'ensemble des fonds de gestion.
- Les fonds retenus pour la Branche famille sont ceux de la gestion nationale administrative auquel s'ajoute celui de l'action sociale. La prise en compte des achats relevant de ce deuxième fond permet de ne pas sous évaluer certaines dépenses de fonctionnement et ce sans complexifier la collecte des données.